

RUEIL-MALMAISON, LE 10.01.2020

Demande d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la société Cordel

La société Cordel, filiale du Groupe Lucibel, annonce avoir procédé ce jour à une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de Commerce de Rouen et sollicité l'ouverture d'une procédure collective. Les instances représentatives du personnel en ont été préalablement informées.

Cette décision intervient après le constat que le montant des passifs exigibles de la société Cordel est supérieur à ses actifs réalisables et disponibles à court terme. Compte tenu des perspectives défavorables sur cette activité, le Groupe Lucibel a décidé, par une décision de son Conseil d'administration en date du 9 janvier 2020, de mettre fin au soutien financier apporté à sa filiale Cordel.

La société Cordel, spécialiste de l'éclairage de commerces, acquise par Lucibel en mars 2013, a connu des difficultés opérationnelles majeures à partir de fin 2017, qui ont conduit au licenciement de son ancien dirigeant en novembre 2018.

En dépit d'un plan de restructuration de la société Cordel initié au 1^{er} semestre 2019, son excédent brut d'exploitation est resté négatif sur l'année 2019.

La situation de Cordel s'est brutalement détériorée depuis mi-novembre 2019 avec la perte de plusieurs clients. De plus, Cordel pâtit de la situation financière tendue de plusieurs de ses clients grands comptes qui sont essentiellement des enseignes nationales dans le secteur du prêt -à-porter, qui subit la concurrence croissante des ventes par internet.

Pour mémoire, l'effectif de Cordel était, au 31 décembre 2019, de 31 personnes sur un effectif total du groupe de 112 personnes, et son chiffre d'affaires a représenté un tiers du chiffre d'affaires du Groupe Lucibel en 2019 contre 53% en 2018.

L'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de la société Cordel entraînera sa sortie du périmètre de consolidation comptable du Groupe Lucibel dès que le groupe en perdra le contrôle, vraisemblablement à compter de la date du jugement d'ouverture de la procédure, soit le 14 janvier 2020

La société Cordel constituant la principale source de pertes du Groupe Lucibel, cette mesure de gestion permettra au groupe de sécuriser son objectif d'excédent brut d'exploitation positif sur l'exercice 2020.

Pour information, la trésorerie brute du Groupe Lucibel (hors Cordel) au 31/12/2019 s'élevait à 1,9M€.

Le Groupe Lucibel continuera à intervenir dans le segment de marché du Retail au travers de ses sociétés Lorenz Light Technic et Lucibel SA, présentes historiquement dans ce secteur.

Prochaines publications

30 janvier 2020 avant bourse : chiffre d'affaires annuel 2019

29 avril 2020 avant bourse : publication des comptes annuels 2019

28 juillet 2020 avant bourse : publication du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020



Lucibel est coté sur Euronext Growth Paris / Mnémo : ALUCI / Code ISIN : FR0011884378

Lucibel est éligible au PEA, PEA PME et FCPI

A propos de Lucibel

Fondé en 2008, Lucibel conçoit et fabrique en France des produits et solutions d'éclairage de nouvelle génération issus de la technologie LED. Le groupe est pionnier dans les nouvelles applications permises par la LED au-delà de l'éclairage, telles que l'accès à internet par la lumière (technologie LiFi développée en partenariat avec pureLiFi), Cronos (luminaire qui restitue en intérieur les bienfaits de la lumière naturelle) ou encore Line 5, une gamme de produits cosmétiques utilisant la technologie LED.

www.lucibel.io

Contact Lucibel Relations actionnaires

Séverine Jacquet – Directrice financière

severine.jacquet@lucibel.com / +33 (0)1 80 03 16 70

Contact Relations Média - Agence Scenarii

Berthille La Torre / blatorre@scenarii.fr / 01 40 22 66 43

Illan Gainand / igainand@scenarii.fr / 01 40 22 66 44

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com